

REPUBLIQUE RWANDAISE
Cabinet du Premier Ministre
en exil à BUKAVU
Z A I R E.

Bukavu, le 04 octobre 1994

CASE NO: Ic 12-98-41-1
EXHIBIT NO: P 403 A
DATE ADMITTED: 12-7-2006
TENDERED BY: PROSECUTION
NAME OF WITNESS: KAMBANDA

Sa Majesté le Roi des Belges
BRUXELLES
BELGIQUE

Majesté,

Qu'il me soit permis d'adresser à Votre Majesté le message du peuple rwandais en exil qui implore votre intervention personnelle pour l'aider à sortir de l'impasse dans laquelle il est plongé depuis le 6 Avril 1994.

Comme j'ai eu l'occasion de l'exprimer à Votre Premier Ministre au mois de Juillet dernier, il y a eu certainement des incompréhensions de part et d'autre entre le Gouvernement rwandais et le Gouvernement belge, suite à l'attentat qui a coûté la vie au Président Juvénal HABYALIMANA, et surtout après l'ignoble assassinat des dix casques bleus belges. J'ai exprimé à votre Premier Ministre le regret du peuple rwandais et de son gouvernement à propos de la mort de ces dix citoyens belges.

Majesté, je suis convaincu que le pire aurait pu être évité si tous les responsables avaient pris toutes les précautions d'usage en pareille circonstance. Les casques bleus ont été tués par des militaires rwandais, il n'y a aucun doute. Les auteurs de cet assassinat devront être identifiés et jugés. Mais l'on doit se demander si le commandement de la MINUAR n'a pas envoyé les casques bleus belges dans une mission sans retour chez Madame UWIRINGIYIMANA Agathe, alors Premier Ministre. Ce commandement de la MINUAR pouvait-il ignorer que cette dernière avait tenu chez elle, en date du 4 Avril 1994, une réunion de militaires originaires de sa région pour tenter un coup d'Etat contre le Président HABYALIMANA?

Une fois celui-ci assassiné deux jours après ladite réunion, Madame Agathe UWIRINGIYIMANA n'était-elle pas une personne cible surtout si l'on sait que ladite réunion avait tourné court, les militaires ayant refusé la mission qu'elle leur avait proposée?

Le commandement de la MINUAR savait sûrement que pour amener Madame le Premier Ministre à prononcer son discours, les casques bleus belges devaient franchir au moins quatre barrages. L'on doit même se demander pourquoi, dans pareille circonstance, on n'ait pas pensé, comme d'habitude, à déplacer les journalistes jusqu'au domicile de Madame UWIRINGIYIMANA pour l'enregistrement de son message.

C'est donc dans de telles conditions que des casques bleus belges ont été envoyés chez une personne que l'on savait condamnée par avance à mort, sans moyens de protection supplémentaires, au moment où d'autres détachements de casques bleus se regroupaient dans des positions renforcées avec escortes de blindés.

Sans excuser ceux qui ont tué les casques bleus belges, nous demandons qu'une enquête approfondie soit faite, afin de mieux éclairer tout le monde sur les vraies motivations de ceux qui ont pris la décision d'envoyer des casques bleus belges chez Madame le Premier Ministre le 07 Avril 1994.

Je reste convaincu, pour ma part, que cette décision a dû peser lourd dans la suite des événements tragiques qui ont endeuillé le Rwanda:

- retrait de tous les casques bleus belges d'abord, d'autres nationalités ensuite;
- non-reconnaissance du gouvernement mis en place le 9 Avril 1994 dont tous les membres étaient considérés à tort comme des tueurs;
- embargo diplomatique, surtout sur les visas de toute l'équipe gouvernementale et de leurs proches;
- embargo financier, y compris sur les comptes en banques belges des ressortissants et/ou du gouvernement rwandais;
- embargo militaire pour laisser les mains libres au FPR et lui permettre de prendre "tout le pouvoir" à Kigali.

Majesté, le gouvernement et le peuple rwandais en exil savent qu'ils ont, en Belgique, beaucoup d'amis auxquels il ne manque que des moyens ou des occasions de s'exprimer. Ils attendent certainement une opportunité pour exprimer ce qu'ils savent sur le drame rwandais. Beaucoup de rwandais ayant suivi ce qui s'est passé dans leur pays peuvent également mieux expliquer la situation que vit le peuple rwandais et éclairer l'opinion internationale, pour lui éviter d'autres erreurs dans la prise de positions ou de décisions. Tout ce monde ne peut malheureusement pas s'exprimer à cause de tous les embargos dont il a été question plus haut.

Majesté, je regrette très fortement les massacres d'innocents qui ont eu lieu au cours de la guerre dans la partie contrôlée par mon gouvernement. Celui-ci a été mis sur pied le 9 avril 1994, trois jours après l'assassinat du Président de la République et trois jours après

le début des massacres.

Contrairement à ce qui a été diffusé par les médias manipulés par le FPR, ledit gouvernement n'a pas eu la moindre responsabilité dans la planification de ces massacres.

Mon gouvernement n'a épargné aucun effort pour arrêter ces massacres, mais malheureusement la pression de la guerre imposée par le FPR était tellement forte qu'elle ne nous a pas laissé suffisamment de moyens pour combattre les auteurs de ces massacres. Je dois souligner aussi la responsabilité de la communauté internationale, notamment de la MINUAR, qui nous a abandonnés dans les moments les plus difficiles et ne nous a pas aidé à rétablir l'ordre.

Je suis favorable à l'instauration rapide d'un tribunal international pour rétablir la vérité sur la tragédie rwandaise: ce tribunal devrait juger, non seulement les auteurs des crimes commis dans la partie contrôlée par mon gouvernement, mais aussi les auteurs des massacres du FPR depuis Octobre 1990 jusqu'à maintenant.

On accuse le gouvernement rwandais en exil de retenir la population en otage dans les camps au Zaïre, en utilisant l'armée, des "milices" et des campagnes de propagande.

Ceux qui nous accusent ignorent peut-être que la guerre déclenchée par le FPR depuis le 1 Octobre 1990 avait fait 300.000 déplacés de guerre à l'intérieur du pays jusqu'au 8 Février 1993, chiffre qui était passé à un million de gens jusqu'au 6 Avril 1994. C'est donc dire que, chaque fois que le FPR gagnait du terrain, la population s'enfuyait. Il est donc tout à fait normal que, aujourd'hui où le FPR contrôle tout le pays, il y ait plus de déplacés de guerre devenus réfugiés par le fait qu'ils ont dû fuir hors de leur pays.

La population n'a pas fui parce qu'elle avait faim ou soif, ou parce qu'elle avait besoin de soins médicaux ou de logement, mais pour sa survie; et cela dure depuis quatre ans. Pourquoi ne demande-t-on pas celui qui maintenait la population en otage jusqu'au 6 Avril 1994 dans les camps de Nyacyonga tout près de Kigali, après qu'elle eut fui la zone alors contrôlée par le FPR?

Majesté, les massacres du FPR commencent à peine à être portés au grand jour. Le peuple rwandais sait pourtant que le FPR n'a fait que massacrer les populations innocentes depuis Octobre 1990, date où il a déclenché sa guerre meurtrière. Nous estimons à un million le nombre de victimes des massacres du FPR depuis le début de la guerre. Et les massacres continuent à l'heure actuelle.

Majesté, le gouvernement rwandais aujourd'hui en exil s'est toujours montré disposé à négocier directement avec le FPR, puisqu'il était convaincu que la victoire militaire de l'une des parties en conflit ne pouvait résoudre la crise rwandaise. Le FPR vient d'en faire l'expérience

et il pourra probablement se montrer plus réceptif à une telle approche.

Majesté, suite à tout ce qui vient d'être exposé plus haut, je viens vous demander de tout mettre en oeuvre pour amener le FPR à comprendre que le drame du peuple rwandais a trop duré, qu'il est enfin temps qu'il accepte de se mettre à la table des négociations pour que, ensemble, nous puissions trouver des solutions à nos problèmes, et qu'il comprenne qu'on ne négocie pas toujours nécessairement avec ses amis.

Tout en vous remerciant d'avance pour l'attention que vous voudrez bien accorder à toutes les considérations et sollicitations contenues dans la présente, je vous prie d'agréer, Majesté, l'expression de ma déférente considération.

KAMBANDA Jean

Premier Ministre

